

RENTREE SCOLAIRE 2023 /ACCUEIL DES LYCEENS

Répartition dans les classes, présentation de l'année, remise des livres et des documents administratifs :

- **Secondes** : Lundi 04 septembre de 10H00 à 12h00
- **Premières** : Lundi 04 septembre de 13H30 à 15h30
- **Terminales** : Lundi 04 septembre de 14H00 à 16H00

Réunions de parents du 1^{er} trimestre

Lundi 04 septembre 2023 de 17H30 à 19H30

Présentation aux familles de l'organisation de la classe de seconde

Mardi 05 septembre 2023 de 18h00 à 19h30

Présentation de la classe de 1^{ère} aux parents

Lundi 04 septembre 2023 de 18h00 à 20h00

Présentation de la classe de T^{ale} aux parents

Lundi 25 septembre 2023 de 19h00 à 21h00

Assemblée Générale de l'APEL (13, rue de Prague)

Samedi 02 décembre 2023

- **De 9h à 13h** : remise des bulletins du 1^{er} trimestre aux parents des élèves de seconde par le professeur principal, sur rendez-vous.

Mardi 16 janvier 2024

- **De 18h00 à 19h30** : Réunion d'information « **Orientation post bac** » pour les parents des élèves des classes de terminale.

Les cours pour tout le lycée débuteront le mercredi 06 septembre 2023

Réunion des parents correspondants de classe : le jeudi 19 octobre à 18h00

***Journée Portes Ouvertes « Ecole, Collège et Lycée »
Samedi 14 octobre sur les deux sites***

Le calendrier du 1^{er} semestre de l'année scolaire sera distribué à votre enfant à la rentrée.

Remarque :

- **La répartition des élèves dans les classes est faite en fonction des options choisies, des emplois du temps, des avis des professeurs et responsables de niveau. Aucun changement de classe ne sera effectué à la rentrée.**



252 ter rue du Faubourg Saint Antoine - 75012 Paris
Tél. : 01 53 27 61 90 - Fax : 01 53 27 61 95
E-mail : secretariatprimaire@ecpierrefourier.org
<http://www.spfparis12.fr>

13, rue de Prague - 75012 Paris
Tél. : 01 43 43 55 03 - Fax : 01 43 43 65 85
E-mail : secretariat@ecpierrefourier.org
<http://www.spfparis12.fr>

FOURNITURES SECONDES RENTREE 2023-2024

MATIERES	<u>LISTE DES FOURNITURES</u>
Français	Pour la rentrée : un classeur grand format avec intercalaires + pochettes transparentes + pochettes en carton à élastique + copies grands carreaux grand format
HISTOIRE	un grand cahier 96 pages format 24/32 grands carreaux à renouveler ou un classeur, boîte de 12 crayons de couleur, boîte de 12 feutres fins (0,4 mm)
LV1 ANG	1 cahier grand format 24/32 de 96 pages sans spirales + protège cahier.
LV2 ESP	1 cahier de 100 pages , grands carreaux, grand format sans spirales.
LV1+LV2 ALL	1 cahier de 100 pages , grands carreaux, grand format sans spirales + protège cahier
LV3 ITA	1 cahier de 100 pages à renouveler.
CHINOIS	3 cahiers d'écriture + 1 grand cahier 24 par 32 cm
LATIN	1 cahier ou 1 classeur
MATHS	3 cahiers 24/32 petits carreaux 96 pages, feuilles doubles, feuilles simples, 1 stylo rouge, 1 stylo vert, 1 stylo noir et un stylo bleu avec encre effaçable, 1 crayon à papier, 1 gomme, 1 règle plate graduée transparente, une équerre et un compas . Les informations concernant l'achat de la calculatrice vous seront transmis à la rentrée.
SES	Cahier grand format sans spirale 21 par 29,7 96 pages.
SVT	1 classeur fin, des feuilles simples grand format grands carreaux, blouse en coton, des feuilles doubles, feutres fins et crayons de couleur.
PHYS	1 classeur, 4 intercalaires, 1 blouse en coton.
SNT	1 cahier grand format 24 par 32 cm grands carreaux (48 pages).
Arts plastiques	1 carton à dessin de format 59 x 72 cm (pouvant contenir les feuilles 50 x 65 cm), 1 carnet de croquis (format au choix), les crayons papier (au moins 3 grosseurs : HB, 2B-4B et 6B-10B), 1 boîte de pastels gras, différents pinceaux plats et ronds, 1 clé USB.
POUR TOUTES LES MATIERES : COPIES DOUBLES ET COPIES SIMPLES	

LISTE DES LIVRES 2023-2024

A la charge de la famille :

SECONDE		ISBN
ITALIEN	AZIONE EDITION 2014 + Cahier d'activités Cahier d'activités	978-2-09-173882-6 978-2-09-173883-3
SES	Manuel numérique 8 euros Hachette Ed 2022 (les manuels seront commandés à la rentrée)	Ref HE1 MLX 9966247
CHINOIS	pas de manuel à acheter	
LATIN	Le GAFFIOT de poche	HACHETTE
PREMIERE		ISBN
Italien	ESPLORAZIONE 1re/Terninale	Nathan
LATIN	latin 1ères option spé Hatier collection Les belles Lettres Gaffiot de poche	978-2-401-06272-6 HACHETTE
SPE SES	VERSION NUMERIQUE	Ref HE1 MLX 9969821
NSI	9 euros à la charge des familles, les inscriptions seront faites à la rentrée par l'établissement sur école directe Ed 2023	HACHETTE
Math Tronc commun Enseignement scientifique		978-2-01-786630-5 HACHETTE
Manuels de spécialités suite réforme du baccalauréat	PHYSIQUE CHIMIE ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE	978-2-210-11782-2 MAGNARD
		978-2-09-172917-6 NATHAN
TERMINALE		ISBN
SPE SES	Manuel Nathan VERSION NUMERIQUE COLLECTION C.D.ECHAUDEMAISSON NOUVEAU PROGRAMME 2019 (les manuels seront commandés à la rentrée)	9,30€ à la charge des familles, les inscriptions seront faites à la rentrée par l'établissement sur école directe.
LATIN	Gaffiot de poche	HACHETTE
spé HGGSP	Histoire Géographie Géopolitique Sciences politiques collection Anne Doustaly	Belin éducation grand format
Maths Complémentaires	Indice maths Tale maths complémentaires	979-10-358-0919-5 Bordas
Maths Expertes	Maths expertes	978 2 37760 780 8
Spé LLCE Anglais	Let's Meet up spécialité	978-2-401-06305-1 Hatier
spé HLP	Humanités Littérature Philosophie	Hachette
Italien	ESPLORAZIONE 1re/Terninale	978-2-17088080 Nathan

A titre indicatif, nous vous signalons que la liste des manuels a été déposée à la Librairie NATION DIFFUSION 307 rue du Fg St Antoine 75011 PARIS (mètre Nation) Tel 01 43 73 69 17 Fax 01 43 73 44 66 ouvert tout l'été. Les élèves du lycée Eugène Napoléon Saint Pierre Fourier y bénéficient d'une remise de 5 % sur les livres ainsi que d'une remise de 15 % sur les fournitures scolaires. Possibilité de mettre des livres scolaires en dépôt vente.

RENTREE 2023-2024 MANUELS SCOLAIRES AU LYCEE

Depuis la rentrée septembre 2001, le Conseil Régional finance une grande partie de l'achat des manuels scolaires pour les classes du Lycée.

Il restera néanmoins à la charge des familles :

- l'achat des cahiers de T.P ou cahiers d'exercices
- l'achat de certains livres (voir liste jointe)

Les élèves prenant très peu soin de leurs manuels scolaires, nous demandons une caution de **120 €**.

Cette caution doit être apportée le jour de la rentrée (voir calendrier joint), en échange votre enfant recevra ses manuels pour l'année **2023-2024**.

Ce montant sera rendu aux familles en fin de scolarité si les livres sont restés en bon état.



CAUTION MANUELS SCOLAIRES

Madame, Monsieur,.....
parents de en classe de verse(nt)
la somme de 120 € par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de l'Ensemble Scolaire Saint
Pierre Fourier.

Signature des Parents

Talon accompagné du chèque à remettre le jour de la rentrée.



Lectures de vacances au lycée



2023-2024

Les lectures suivantes sont obligatoires et pourront faire l'objet d'une évaluation de rentrée.

Pour l'entrée en Seconde :

- Yasmina Reza, *"Art"*, édition au choix.
- Dai Sijie, *Balzac et la petite tailleuse chinoise*, Folio, Gallimard.
- John Steinbeck, *Des souris et des hommes*, Classico-collège, Belin, Gallimard.

Pour l'entrée en Première :

- Georges Feydeau, *L'Hôtel du Libre-Échange*, édition au choix.
- Jean-Claude Carrière, *La Controverse de Valladolid*, Pocket (attention, bien respecter cette édition, il s'agit de la version romanesque de l'œuvre et non de la version théâtrale).
- Clara Dupont-Monod, *S'adapter*, Le Livre de Poche.

Fiche d'inscription aux projets d'animation pastorale

A remplir seulement si vous inscrivez votre enfant au caté ou au FRAT



Dans le cadre du projet éducatif et pastoral, l'établissement propose à votre enfant un parcours de réflexion et d'enseignements sur les valeurs humaines et la culture religieuse. Il participera ainsi en classe, au Groupe de Réflexion et peut participer également à d'autres projets facultatifs avec votre autorisation.

Initiation chrétienne

Nom et prénom de l'enfant : Classe.....

Date de baptême :

Paroisse de baptême : Diocèse :

A quel parcours inscrivez-vous l'enfant ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Approfondissement de la foi chrétienne | <input type="checkbox"/> Profession de Foi (à partir de la 6 ^e) |
| <input type="checkbox"/> Sacrement du Baptême | <input type="checkbox"/> Confirmation (à partir de la 4 ^e) |
| <input type="checkbox"/> Communion | |

Frat de Jambville (du 17 au 20 mai 2024 pour les élèves de 3^e et 4^e)

C'est un pèlerinage qui réunit près de 10 000 collégiens de toute l'Île-de-France. Un moment privilégié où les chemins se croisent, où les cœurs se lient, où les esprits s'apaisent dans la quiétude verdoyante. C'est là, entre partage et communion, que se dessine la beauté de cette aventure pérégrine.

L'équipe d'animation pastorale

Signature des 2 parents
(Indispensable pour une inscription au baptême)





esspf

ensemble scolaire Saint Pierre Fourier

Eugène Napoléon

Messe de rentrée

Jeudi 14 septembre à 18h30

Eglise St Antoine des 15/20

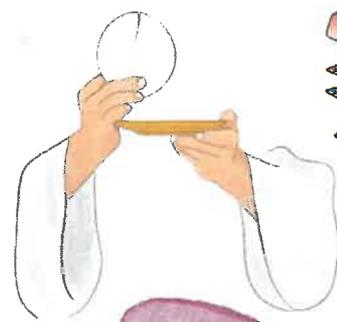
**66 avenue Ledru-Rollin
75012 PARIS**



Cérémonie d'accueil des nouveaux élèves de l'établissement.

Venez nombreux pour vivre ce moment en famille !

*A la fin de la célébration,
vous êtes conviés au verre de l'amitié.*



DEMI-JOURNEE D'INTEGRATION SECONDE

MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2023 APRES-MIDI



Cette journée est organisée afin de faciliter l'accueil en lycée de tous les élèves de seconde et de créer un véritable esprit de promotion.

Le mercredi 06 septembre 2023 après-midi de 13H00 à 17H00, tous les élèves de 2^{nde} seront conviés à une ½ journée d'intégration. L'objectif de cette après-midi est de donner l'occasion aux nouveaux élèves de 2^{nde} de faire plus ample connaissance entre élève mais aussi avec les professeurs et l'équipe éducative et de créer un esprit de cohésion entre les classes et dans chaque classe.

Durant cette ½ journée, les élèves se verront proposer des activités sportives et d'autres ateliers basés sur la réflexion et l'imagination.

Pour ce faire, chaque élève devra apporter à cette occasion, une photo ou une image qui le caractérise le mieux.

Les classes seront encadrées par les professeurs principaux, les professeurs d'EPS et l'équipe éducative qui vont les accompagner durant toute l'année.

La date est donc à noter dès maintenant dans les agendas.

Nous comptons donc sur chaque élève pour mettre exceptionnellement une tenue d'EPS le mercredi 06 septembre à cette occasion.

En espérant que cette ½ journée sera l'occasion de passer un bon moment de cohésion et de bonne humeur, nous vous souhaitons chers élèves de 2^{nde} un très bel été.

L'équipe des professeurs de 2^{nde} et l'équipe vie scolaire de S^t Pierre FOURIER



FOYER LYCÉEN DES 4H

48 RUE TRAVERSIÈRE, PARIS 12
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 12H À 14H HORS VACANCES SCOLAIRES

**VOUS CHERCHEZ UN ENDROIT OÙ VOUS POSER ET
VOUS DÉTENDRE POUR LE DÉJEUNER ?
ENVIE DE PASSER UN MOMENT ENTRE AMIS ?**

**LE NOUVEAU FOYER DES 4H OUVRE SES
PORTES AUX LYCÉENS À LA RENTRÉE !**

FOYER LYCÉEN DES 4H

48 RUE TRAVERSIÈRE, PARIS 12

2 JOURS: 150€ / 3 JOURS: 210€ / 4 JOURS: 260€

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

*Sur inscription : jeunesse@les-4h.com

*Nombre de places limité



- Accueil des jeunes
- Espace pour les jeunes
- Encadrement et surveillance
- Possibilité de faire chauffer son repas
- Jeux de société, BD, ping-pong, baby-foot ...
- Rencontre, partage et convivialité

L'AEPS Saint Antoine gère la Maison paroissiale des jeunes,
« les 4H » .

Elle s'inscrit dans son territoire, le quartier des Quinze-Vingts, et cherche à être un lieu de rencontre pour ses habitants. L'AEPS Saint Antoine s'efforce d'instaurer un esprit propre à la maison des 4H :
une maison où règnent la joie, la convivialité,
le respect, la solidarité et la confiance mutuelle ; où domine
l'espérance dans les jeunes et dans l'avenir ;
où la responsabilité de chacun est sollicitée.

(rejoignez notre équipe !)

Chères familles de Saint Pierre Fourier,

Vous recevez ce courrier parce que vous avez fait le choix de maintenir ou d'inscrire votre enfant dans l'Ensemble scolaire Saint Pierre Fourier (ESSPF). Vous intégrez alors notre communauté éducative et notre association des parents d'élèves. Elle participe à :

- **l'animation** de la vie de l'école à travers le Marché de Noël (toujours féérique), la kermesse (festive pour les petits et les grands), les cafés des parents pour faire connaissance, la galette pour échanger sur nos bonnes résolutions et remercier les bénévoles du marché de Noël.

- **l'amélioration des conditions d'enseignements** de nos enfants en collaboration avec les directions : lors de nos réunions trimestrielles, avec l'OGEC et dès que l'actualité le nécessite.

Pour l'année 2022-2023, votre conseil d'administration se présentait ainsi :

AOUIDAT Btissame*

SEKSAF-LATOUCHE Nadia (ICF)*

AUTRIVE Céline*

PRINCE Vincent

DELAUNAY Loan - Secrétaire*

JELOCHA Jérôme

SCANNAVINO Maxime - Président

MARTINEZ Habiba

CISSOKHO Rokhayatou*

BUSCHINI Philippe - Trésorier*

GENDRE Catherine

CHABAUTY-DIANE Estelle

DELCOURT Bénédicte

GUERROUAHEN Yasmine

DUCLOS Brigitte*

*(*Administrateur sortant au bout des 3 ans, démissionnaire ou coopté)*

Selon nos statuts, « le conseil d'administration de l'APEL comprend de 9 à 15 membres élus pour 3 ans lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle. Le conseil se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles ». Nous vous invitons donc à **rejoindre** l'équipe car **7** postes sont à pourvoir.

L'**APEL vit grâce à vous**. Elle vous représente tous : du premier degré (maternelle et élémentaire) au second degré (collège et lycée).

Nous avons besoin de vous pour que l'association continue à organiser ses « incontournables », mais aussi pour lancer de nouveaux projets.

Les conditions pour être membre sont **très simples** : avoir un enfant dans l'établissement (maternelle, élémentaire, collège ou lycée) et cotiser à l'association (versée avec les frais de scolarité).

Vous pouvez **transmettre votre candidature** avant le 20 septembre 2022 par mail secretariat@apel-esspf.fr ou secretariat.apel.enspf@gmail.com avec votre nom/ téléphone/ classe de votre (vos) enfant(s) et un petit mot de présentation (vous et vos motivations à rejoindre l'association).

Ainsi, vous vous engagez à vous investir dans une des manifestations organisées tout au long de l'année, d'apporter des idées, de partager des moments amicaux, avec pour **finalité** : **donner le sourire** à nos enfants et **améliorer leurs conditions de vie scolaire** de la Maternelle jusqu'en Terminale !

Pour mieux connaître nos actions, nous vous invitons à notre **Assemblée Générale Ordinaire (AGO)** le **lundi 25 septembre 2023 à 19h00** (13 rue de Prague 75012 Paris), qui sera l'occasion de vous présenter le bilan moral et financier de l'association de l'année précédente.

Rejoignez-nous ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur l'APEL ou transmettre votre candidature de futur administrateur : secretariat@apel-esspf.fr

Consultez notre site Internet : <https://apel.sfp-paris12.fr/>

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et à l'année prochaine !

Bien à vous,

Maxime Scannavino

Le président de l'APEL ESSPF

Le 28 juin 2023

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'APEL de l'Ensemble Scolaire Saint Pierre Fourier

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Vos enfants vont prendre ou reprendre leur place au sein de l'Ensemble Scolaire Saint Pierre Fourier (ESSPF). Pour débiter l'année, votre association de parents d'élèves est heureuse de vous inviter à :

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'APEL - ESSPF

qui aura lieu le

lundi 25 septembre 2023 à 19h00

au 13 rue de Prague 75012 Paris

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Accueil du président et de la direction – nomination du secrétaire de séance et des scrutateurs
2. Rapport moral sur l'activité de l'année écoulée
3. Rapport financier
4. Approbation des comptes
5. Election des membres du conseil d'administration
6. Verre d'accueil
7. Premier conseil d'administration (uniquement pour les membres élus) :
 - a. constitution du bureau ;
 - b. vote du budget pour les 1er secours.

Si vous ne pouvez pas assister à la réunion, il est possible de vous faire représenter :

- A. soit par une autre famille membre ;
- B. soit par un administrateur de l'APEL (cf. « lettre aux parents »).

Dans tous les cas, vous devrez remplir un pouvoir (cf. pièce jointe). Pour la deuxième option (membre de l'APEL), vous devez envoyer votre pouvoir rempli au secrétariat de l'école ou par mail (secretariat@apel-esspf.fr ou secretariat.apel.enspf@gmail.com) à l'attention du président de l'APEL.

L'APEL c'est vous, c'est votre association, elle vous représente et existe grâce à votre engagement. Comme toute association, elle repose sur le partage de nos savoir-faire et le bénévolat dans un but commun : celui d'améliorer les conditions d'enseignement de nos enfants.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : <https://apel.spfparis12.fr/>

Nous vous attendons nombreux à cette assemblée. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement,

Le président et les membres du conseil d'administration



- Pouvoir -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

Date : le 25 septembre 2023 à 19h00

Lieu : 13 rue de Prague – 75012 Paris

Mme / M. :

Parents de :

Téléphone :

Mail :

Participera à l'Assemblée Générale Ordinaire

Ne participera pas à l'Assemblée Générale Ordinaire

et donne pouvoir à Mme/M

en vue de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL Ensemble Scolaire - St Pierre Fourier du 25 septembre 2023, prendre part à toutes délibérations, procéder à tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Le

Signature

Commission Handicap

La commission handicap de l'ensemble scolaire Saint Pierre Fourier s'attachera à sensibiliser les enfants, les équipes pédagogiques et les parents aux handicaps dans les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). Elle s'attachera aussi à la nécessité de favoriser en continu l'accueil des enfants porteurs de handicaps dans leurs pluralités. La commission participe ainsi à son niveau à **favoriser l'inclusion au sein des établissements de l'ESSPF.**

Actions de sensibilisation

- **Organisation d'une exposition YA FOUEI** « *C'est pas... juste une exposition sur le handicap* » à la sensibilisation aux handicaps invisibles et visibles. Une exposition adaptée aux enfants des grands primaires (CE2/CE1/CM2).

Aide au financement de matériels adaptés

- **Des matériels adaptés aux handicaps favorisent l'apprentissage et facilitent l'inclusion.** « *Enfants différents* » implique parfois des besoins différents. À la suite des concertations avec le corps enseignant (du dispositif ULIS et du milieu ordinaire), nous identifierons les besoins en équipements adaptés aux enfants porteurs de handicap.

Enfin, la commission, à travers son représentant pourra intervenir sur les sujets handicaps tout au long de l'année (En fonction des besoins des enseignants et/ou des Chefs d'Établissements, lors des Journées Portes Ouvertes de l'école, pendant les cafés des parents, etc.).



Commission Pastorale

Le réseau d'animation pastorale de l'Apel participe à la dimension évangélique de l'enseignement catholique et propose d'accompagner les parents dans leur spiritualité ou leur intériorité.



Commission Communication

La commission communication est en lien avec toutes les autres commissions.

Grâce à une équipe de communication volontaire et motivée, le **site internet de l'Apel ESSPF a pu voir le jour au premier trimestre 2023.**

Ses missions

- Être force de proposition pour la réalisation de toutes les formes de communication (digital et impression)
- Réaliser les affiches pour les événements
- Réaliser divers documents
- Prises de vue sur les événements
- Animer le site Internet
- Etc.



RÔLE DE L'APEL

Relayer les informations

Vers les Directions et l'ensemble de la communauté des parents, sur les projets que nous portons (éco-école, handicap, etc.) et les actions de l'Apel de Paris.

Animer les temps forts de l'école

Marché de Noël (temps de l'Avent), Kermesse (fin d'année), Forum des métiers (3^e), formation aux premiers secours (2nd), etc.

Soutenir financièrement les projets éducatifs

Améliorer les conditions d'apprentissage (cour de récréation, mobilier du réfectoire, projet Voltaire, etc.)

ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS DE L'APEL

Actions équitables sur le primaire et secondaire (de la maternelle à la terminale)

Secondaire

Forum des métiers
Financement de la formation aux premiers secours
Projet Voltaire

Primaire

Café d'accueil des parents
Marché de Noël
Kermesse

COMMISSIONS DE L'APEL

Eugène Napoléon Saint-Pierre Fourier

Service ICF Information et Conseil aux familles

Le service Information et Conseil aux Familles (ICF) est un service ressource présent dans la plupart des départements et des académies.

Il s'adresse à tous les parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés au sein des établissements de l'Enseignement catholique.

Son rôle est d'accueillir, informer, soutenir et accompagner les familles.

Au sein de chaque APEL d'établissement, un ou deux parents membres sont nommés « correspondants ICF ». Leur rôle est celui de créateur de liens et relais d'information. Ils jouent ce rôle de courroie de transmission sur tous les sujets ICF.

Le service ICF relaye des informations aux parents sur les questions liées à :

- L'orientation et la connaissance du monde professionnel, par le biais d'actions visant à rapprocher l'école et le monde professionnel.
- La scolarité des élèves en difficulté, en situation de handicap, aux besoins éducatifs particuliers (école inclusive).

Commission PCC Parent Correspondant de Classe

Le PCC est un médiateur, qui crée un climat de confiance, favorise la communication et instaure des liens entre l'ensemble des parents et l'équipe éducative.

En général au nombre de deux par classe, ils sont volontaires. Loin d'être des « délégués » qui contrôlent et revendiquent, leur rôle est :

Avant le conseil de classe

Être à l'écoute des familles et recueillir leurs observations, par un questionnaire.

Préparer le conseil de classe en collaboration avec le professeur principal.

Pendant le conseil de classe

Ils sont, au nom de tous les parents, des interlocuteurs attentifs, dans l'intérêt de chaque élève. Ils transmettent la synthèse des observations recueillies avant le conseil et prennent note des remarques du conseil utiles aux autres parents.

Après le conseil de classe

Ils rédigent un compte-rendu global qui est soumis au professeur principal et au responsable de niveau, visé par eux, et qui sera transmis aux parents de la classe.

Ils veillent à être ouverts au dialogue et à l'écoute des autres, faire preuve de discrétion, et respecter le devoir de réserve quant aux informations confidentielles concernant les élèves et leur famille. Enfin, ils sont le relais de l'Apel ESSPF et transmettent les informations qui leur sont communiquées, à l'ensemble des parents de leur classe.



Commission Restauration scolaire

La commission de la restauration scolaire est la continuité du projet Eco-école initié en 2021 au sein de l'établissement, autour du thème de l'alimentation.

Cette instance dédiée rassemble les différents intervenants, bénéficiaires et/ou représentants de la restauration.

Elle permet d'identifier les questions récurrentes, de les comprendre, pour répondre au mieux aux préoccupations et aux priorités de chacun.

Travailler en collaboration et en concertation avec toutes les équipes permet aussi de réfléchir à la mise en place d'actions concrètes (anti-gaspillage, tri sélectif, équilibre alimentaire, logistique...) et leur suivi.

Le temps de repas participe au bien-être de tous à l'école. L'Apel a à cœur d'y contribuer en co-construisant avec les équipes de l'établissement.



Commission Écologie

La commission écologie de l'Apel facilite et initie la mise en œuvre d'actions pour le développement du respect de l'homme et de la planète au sein de l'établissement et de l'Apel.

Plus concrètement,

- Elle vérifie que les actions mises en place par l'Apel (kermesse, marché de Noël, café d'accueil...) prennent en compte toutes les dimensions de l'écologie.
- Elle est en lien avec les éco-délégués et soutient leurs actions.
- Elle repère les actions des associations, de la commune, et relaye celles qui semblent intéressantes pour l'Apel, les parents ou l'établissement.

Une partie de la mission de l'éco-parent est de motiver le maximum de personnes à s'impliquer dans les actions écologiques de l'Apel.

Cette année, cette commission écologie est constituée de 3 parents : Rokha Cissokho, Brigitte Duclos, Catherine Gendre Usal.





Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES



L'assurance
scolaire
de votre enfant

CHERS PARENTS

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :
24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités extra-scolaires...
ou en voyage à l'étranger !



En toutes circonstances
en cas d'accident, de racket
à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché.

Garanties	Prestations
Invalidité permanente : • inférieure à 66 % - franchise relative (1) 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	jusqu'à 45 800 € 65 000 € 99 500 €
Décès	5 000 €
Traitement médical dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours	21 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €
Chambre particulière en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
Soins et frais de prothèse : • appareil d'orthodontie • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles	400 €

Garanties	Prestations
Frais de transport	305 €
Frais de rapatriement	1 600 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2023 :
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire-2023-2024>

(1) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

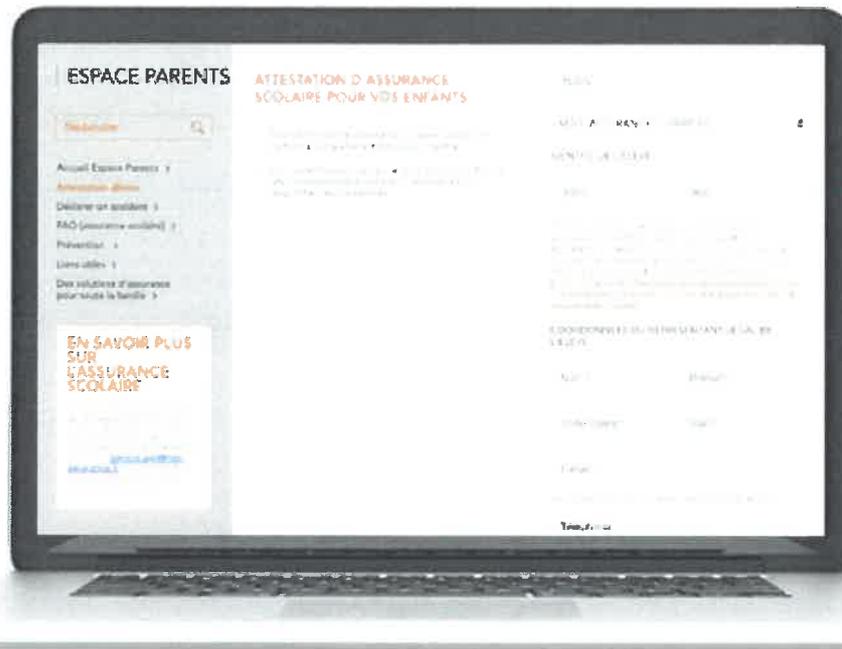
Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497

Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2023 ?



1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail :

service.asp@msc-assurance.fr

ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497

Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



ensemble scolaire Saint Pierre Fourier

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS 2023/2024 2nd degré

Tableau récapitulatif des tarifs : 2023/2024

Cycle	Contribution Familiale	Frais annexes*	Fournitures Scolaires Pédagogiques	Total Annuel
Collège	1 449€	170€	80€ ou 85€ (option Chinois)	1 699€ ou 1 704€
Lycée	1 464€	345€	Pas de fournitures scolaires pédagogiques	1 809€

Le troisième enfant bénéficie d'une réduction de 50% sur la Contribution Familiale. (Gratuité à partir du quatrième enfant.)

*Les frais annexes comprennent : les assurances, les services bibliothèque, audiovisuel, photocopies, les outils numériques (école directe), Pastorale, oraux d'examens avec intervenants extérieurs, frais postaux, ainsi que les frais et actes médicaux.

Cotisation A.P.E.L. 26 € environ

Etude du soir :

nb de jours	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
coût annuel	172.5 €	345 €	517.5 €	690 €

Le coût unitaire par jour pour cette prestation de service de 1h30 s'élève à 4.79€.

Vous devez verser, lors de l'inscription définitive de votre enfant un acompte de 250 € qui sera déduit sur la scolarité de l'année et 40 € de frais de dossier.

Attention l'acompte reste acquis à l'établissement en cas de désistement de votre part.

REGIME

Les familles ont le choix :

- Externat
- Demi-pension **uniquement pour les collégiens** : Prix forfaitaire annuel

nb de repas hebdomadaires	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine	5 jours fixes/semaine
Coût annuel	297.25 €	594.50€	891.75€	1 189€	1 486.25€

La facturation de la demi-pension est proportionnelle aux nombres de jours inscrits pour l'année scolaire.

Les options de demi-pension sont prises pour l'année scolaire.

La demi-pension est facturée en même temps et de la même façon que les frais de contribution familiale.

Les changements de statuts ne pourront être obtenus que :

- pour les cas de force majeure (santé, déménagement...) ou modification importante de l'emploi du temps et avec l'accord du Chef d'établissement.
- au 1^{er} janvier, information à retourner à l'économat au plus tard le 10 décembre 2023 ou au 1^{er} avril de l'année scolaire, information à retourner à l'économat au plus tard le 25 mars 2024, pour des changements de convenance personnelle.

Repas occasionnel : 9€ (pour les élèves externes ou pour les demi-pensionnaires déjeunant en dehors des jours fixés et facturés)

Le nombre de places de restauration est très limité c'est pourquoi l'Etablissement ne peut accepter que pour **des raisons médicales (PAI) ou financières dûment justifiées** que l'élève apporte son Pique nique. Il sera alors demandé une somme forfaitaire trimestrielle de 100 € couvrant les frais d'encadrement et d'entretien des locaux.

30/06/2023



252 ter rue du Faubourg Saint Antoine - 75012 Paris
Tél. : 01 53 27 61 90 - Fax : 01 53 27 61 95
E-mail : secretariatprimaire@ecpierrefourier.org
<http://www.spfparis12.fr>



13, rue de Prague - 75012 Paris
Tél. : 01 43 43 55 03 - Fax : 01 43 43 65 85
E-mail : secretariat@ecpierrefourier.org
<http://www.spfparis12.fr>

REGLEMENT FINANCIER ANNEE 2023-2024

ANNEXE A LA CONVENTION DE SCOLARISATION

1/ Contributions et cotisations

Une seule **facture annuelle** sera établie pour l'année scolaire 2023/2024 qui mentionnera tous les frais liés à la scolarité de vos enfants.

Elle sera consultable sur notre site école directe sur l'onglet « mes documents » fin novembre 2023 ou **envoyée par courrier sur demande**, après que vous aurez choisi définitivement le régime de votre enfant et le nombre de repas par semaine en fonction des emplois du temps.

Cycle	Contribution Familiale	Frais annexes(*)	Fournitures Scolaires Pédagogiques	Total Annuel
Ecole	1 226 €	130€	85€	1 441€
Collège	1 449€	170€	80€ ou 85€ (option Chinois)	1 699€ ou 1 704€
Lycée	1 464€	345€	Pas de fournitures scolaires pédagogiques	1 809€

1.1 Contribution familiale

La contribution familiale fixée annuellement par le Conseil d'Administration est destinée à couvrir les dépenses relevant du caractère propre de l'établissement ainsi que les dépenses de rénovation ou constructions immobilières. Elle couvre également les dépenses de fonctionnement non prises en compte par le forfait d'externat versé par l'Etat et les Collectivités Territoriales comme les assurances, les impôts et les cotisations que l'établissement doit verser aux différentes structures de l'Enseignement Catholique (Diocèse, Urogec...).

Réductions sur la contribution familiale

Les familles ayant au moins trois enfants scolarisés dans notre établissement, bénéficient d'une réduction sur la contribution familiale, hors frais annexes selon le barème suivant :

-50% appliqué sur le troisième enfant

-gratuité à partir du quatrième enfant.

Les parents salariés dans un établissement de l'Enseignement Catholique doivent fournir un certificat de travail de l'année en cours et l'adresser par mail à leconomat@eclpierrefourier.org **avant le 1 novembre 2023, dernier délai.**

1.2 (*) Frais annexes

Ces frais comprennent les services bibliothèque, photocopies, les outils numériques (Ecole Directe), oraux d'examens avec intervenants extérieurs, frais et actes médicaux, pastorale et l'assurance individuelle accident.

La cotisation assurance individuelle accident sera portée sur la facture annuelle.

Cotisation Apel

La cotisation Apel, d'un montant d'environ 26 € pour l'année et par famille permet de financer des actions et projets pédagogiques, sécuritaires ou éducatifs mis en place dans l'établissement.

La cotisation sera portée sur la facture annuelle.

Les familles qui ne souhaitent pas adhérer à l'Apel doivent le signaler par mail directement à l'économat leconomat@eclpierrefourier.org **avant le 1 novembre 2023, dernier délai.**

1.3 Demi-pension

Le coût de la demi-pension comprend les coûts des denrées, du personnel, des fluides (eau, électricité, gaz), de l'entretien des locaux, du renouvellement du matériel de cuisine et de la rétribution des surveillants.

Les familles optent pour le régime d'externat ou demi-pension pour leur enfant scolarisé à partir d'un document remis le premier jour de la rentrée scolaire qui est à compléter très rapidement.

Les collégiens disposent d'une carte de cantine utilisable tout au long de leur scolarité pour accéder au self.

La perte ou le vol d'un badge devra être signalé sans délai par l'élève au responsable de niveau, en charge des passages à la cantine. En cas de perte ou de détérioration pour une cause autre que l'usure normale, son remplacement sera facturé au prix de 12.00 euros.

Tarifs de la demi-pension école : prix forfaitaire annuel

nb de repas hebdomadaires	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
Total annuel	309€	618€	927€	1 236€
Subvention repas	48.25€	96.50€	144.75€	193€
Coût annuel familles	260.75€	521.50€	782.25 €	1 043€

Tarifs de la demi-pension collège : prix forfaitaire annuel

nb de repas hebdomadaires	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine	5 jours fixes/semaine
Coût annuel	297.50 €	594.50 €	891.75 €	1 189 €	1 486.25 €

Les options de demi-pension sont prises pour l'année scolaire.

La demi-pension forfaitaire est portée sur la facture annuelle.

La facturation de la demi-pension est proportionnelle aux nombres de jours inscrits pour l'année scolaire.

Les changements de statuts et de jours de cantine ne pourront être obtenus que sur demande écrite directement auprès de l'économat :

- Pour les cas de force majeure (santé, déménagement...) ou modification importante de l'emploi du temps et avec l'accord du Chef d'établissement.
- Au 1er janvier, information à retourner à l'économat au plus tard le 11 décembre 2023 ou au 1er avril de l'année scolaire, information à retourner à l'économat au plus tard le 25/03/2024, pour des changements de convenance personnelle.

Seule une absence de plus de 4 jours consécutifs, avec certificat médical, donnera lieu à un remboursement du coût de la denrée alimentaire au tarif en vigueur d'environ 5.21€ par jour d'absence.

Repas occasionnel : 9€ (pour les élèves externes ou pour les élèves demi-pensionnaires déjeunant en dehors des jours fixés et facturés)

Les repas occasionnels doivent être réglés soit :

- par un chèque à établir à l'ordre de l'Ensemble Scolaire St Pierre Fourier à adresser au service Economat

- par paiement en ligne sur le site Ecole Directe pour créditer le « porte-monnaie restauration » de votre enfant.

Le détail des passages au self ainsi que le solde est consultable sur le site Ecole Directe dans l'onglet **situation financière « vos porte-monnaie »**.

Chaque famille doit veiller à l'approvisionnement régulier du compte restauration occasionnel de l'élève.

Pour **des raisons médicales (PAI) ou financières** dûment justifiées l'élève apporte son pique-nique. Il sera alors demandé une somme forfaitaire trimestrielle de 100 € couvrant les frais d'encadrement et d'entretien des locaux.

1.4. Etude et garderie du soir

Le choix du forfait annuel est pris pour toute l'année scolaire et porté sur la facture annuelle.

Etude dirigée du soir (pour les élèves des classes primaires). Aucune étude dirigée occasionnelle ne sera appliquée. Les élèves du CP au CM2 seront accueillis de 16h30 à 18h00 à la garderie.

Tarif annuel :

nb de jours	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
coût annuel	172.50 €	345 €	517.50 €	690 €

Le coût unitaire par jour pour cette prestation de service de 1h30 s'élève à 4.79€.

Garderie (pour les élèves des classes maternelles et des classes primaires non-inscrits à l'étude dirigée)

Tarif annuel :

nb de jours	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
coût annuel	125 €	250 €	375 €	500 €

Le coût unitaire par jour pour cette prestation de service de 1h30 s'élève à 3.47€.

Pour toute garderie exceptionnelle (maternelle et primaire), il vous sera demandé la somme de 10€.

Etude dirigée du soir (pour les élèves du collège)

Tarif annuel :

nb de jours	1 jour fixe/semaine	2 jours fixes/semaine	3 jours fixes/semaine	4 jours fixes/semaine
coût annuel	172.50 €	345 €	517.50 €	690 €

Les familles optent pour les jours d'étude et garderie pour leur enfant scolarisé à partir d'un document remis le premier jour de la rentrée scolaire qui est à compléter très rapidement.

2/ Frais d'inscription

2.1 Nouvelle inscription :

Toute nouvelle inscription ne devient définitive qu'après versement d'un acompte de 250€ (déduit de la facture de l'année scolaire suivante) et des frais de dossier de 40€ à l'ordre de l'Ensemble Scolaire St Pierre Fourier.

Attention l'acompte reste acquis à l'établissement en cas de désistement de votre part.

2.2 Réinscription 2024/2025 :

L'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire votre enfant si la facture n'est pas acquittée au terme de l'année scolaire 2023/2024.

3/ Modalités de paiement

3.1 Prélèvement bancaire

Les familles souhaitant opter pour ce type de règlement doivent obligatoirement joindre au dossier d'inscription, le mandat de prélèvement SEPA, dûment complété, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Le prélèvement est renouvelé par tacite reconduction au début de chaque année scolaire sauf avis contraire de votre part formulé par mail à l'économat.

En cours d'année, toutes modifications de coordonnées bancaires devront être transmises à l'Economat avant le 25 du mois, un nouveau mandat vous sera adressé.

Les prélèvements se font de Septembre 2023 à juin 2024, au 10 de chaque mois selon les modalités suivantes :

Mois	Montant des prélèvements	Type de prélèvements
Septembre, Octobre, Novembre	185€ par enfant	Forfaitaire
Décembre à juin	prélèvement de 1/7 ème du solde de la facture	Réajusté selon l'échéancier de la facture annuelle

En cas d'impayés, le montant du prélèvement rejeté ainsi que les frais de rejet seront à régulariser par chèque auprès de l'économat.

Au bout de deux prélèvements rejetés consécutifs, ce mode de règlement sera supprimé.

Autres moyens de paiement :

3.2 Chèques : Les chèques sont à établir à l'ordre de l'Ensemble Scolaire St Pierre Fourier avec les références du payeur. Paiement mensuel le 10 de chaque mois:

Mois	Modalités de paiement	type
Septembre, Octobre, Novembre	3 chèques de 185€ par enfant	forfaitaire
Décembre à juin	règlement de 1/7ème du solde de la facture	Réajusté

Paieement au trimestre aux dates indiquées :

Mois	Date	Modalités de paiement	type
1er trimestre	10/09/2023	1 chèque de 555€ par enfant	forfaitaire
2ème trimestre	10/12/2023	Règlement de 1/2 de la facture	réajusté
3ème trimestre	10/03/2024	Règlement du solde de la facture	réajusté

3.3 Espèces : Le paiement en espèces s'effectue selon la réglementation en vigueur à l'économat uniquement sur rendez-vous.

3.4 Virements : Pour les paiements par virement, merci de contacter le service comptabilité.

3.5 Paiement en ligne sur le site Ecole Directe.